



48e Festival des 3 Continents, Nantes

Règlement

Le Festival des 3 Continents est un festival de cinéma international présentant une sélection de longs-métrages réalisés par des cinéastes de nationalités ou originaires d'un pays d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie. Le 48e Festival des 3 Continents se tiendra à Nantes du 20 au 28 novembre 2026. Le Festival des 3 Continents est organisé par l'association Les 3 Continents, association loi 1901, avec le soutien de la Ville de Nantes, du Département Loire-Atlantique, du Centre National du Cinéma et de l'image animée et de la DRAC Pays de la Loire.

Conditions de présélection

- Films réalisés par des cinéastes originaires ou ressortissant-es d'un pays d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie. Les cinéastes amérindien-ne-s ou noir-e-s américain-e-s sont également éligibles.
- Les films doivent être d'une durée égale ou supérieure à 45 minutes.
- Les films doivent avoir été terminés après le 1er novembre 2025.
- Ne peuvent concourir à la **Compétition Internationale** que les œuvres inédites en France (pas de programmation en Festival, sortie commerciale en salle, programmation télévisée et programmation VoD; critère d'exclusivité et de première française *a minima*) avant la date d'ouverture du Festival des 3 Continents.

Ligne éditoriale

Le Festival des 3 Continents accepte toutes les formes de cinéma (films de fiction, documentaires, animation, expérimentaux) quels qu'en soient le sujet, le genre, la forme. Cependant, nous vous invitons à prendre connaissance du projet éditorial du festival en consultant les sélections et programmations des années précédentes sur le site Internet du festival. Le festival ne sélectionne pas les émissions d'information, documentaires à caractère journalistique et reportages, films promotionnels ou d'entreprise. Une attention particulière sera portée aux films en recherche de distribution pour la France.

Inscriptions

Les frais d'inscription d'un film au festival sont de €18. Tous les films envoyés pour la présélection doivent être inscrits en ligne au moyen du formulaire d'inscription avant le 17 juillet 2026. Ils doivent être en version originale sous-titrée en anglais ou français. Nous préférons recevoir des liens de visionnage en ligne à travers le formulaire d'inscription. L'envoi des DVD est à la charge de l'expéditeur-ice (indiquer sur l'enveloppe la mention « No commercial value. For cultural purposes only » pour les DVD envoyés depuis l'étranger). Les DVD ne seront pas retournés.

Sélection

Les réalisateur-ice-s des films sélectionnés seront personnellement averti-e-s de la sélection de leur film et recevront une invitation officielle. La liste des films retenus sera publiée sur le site Internet du festival début novembre.

Copie, supports de projection et sous-titrage

La copie du film sélectionné doit être de format 35 mm ou 16 mm avec son optique, ou en format numérique (de préférence DCP 2K, HD PRO RES ou Blu-ray). Le festival privilégie le support original d'exploitation de l'œuvre terminée. Ne seront acceptées que les copies en parfait état. Le film sélectionné est présenté en version originale avec sous-titres français. Pour les films soit sous-titrés en anglais, soit non sous-titrés, le festival assurera le sous-titrage à partir d'une liste des dialogues en français, en anglais ou en langue originale fournie par les réalisateur-ice-s, producteur-ice-s, vendeur-euse-s ou ayant-e-s droit du film.

Les copies des films de la Compétition internationale devront être disponibles pour le festival jusqu'au dernier jour du festival.

Les films sélectionnés en Compétition internationale sont mis à disposition du festival gracieusement. Le festival prend en charge le transport aller et retour des copies, sauf lorsque le film doit être expédié à la fin du festival dans un lieu différent du lieu de départ, auquel cas le Festival ne prend en charge que le transport aller. Le festival prend en charge l'assurance des copies lors du transport et du stockage des copies pendant le festival. En ce qui concerne les DCP physiques, en cas de perte ou de détérioration pendant l'expédition, la compagnie d'assurance du festival couvrira les frais ne dépassant pas la valeur de 200 euros.

Documentation

La documentation doit parvenir au/à la Coordinateur-ice des publications pour être incluse dans le programme imprimé et sur le site web du festival. En l'absence d'instructions contraires, les informations mentionnées sur le formulaire d'inscription du film (au moment de la présélection) sont reprises dans le programme imprimé et sur les autres supports de communication du festival. Les photographies soumises – en particulier pour le programme imprimé et autres communications promotionnelles du festival – peuvent être utilisées, sans contrepartie financière, par la presse, dans tout document promotionnel du festival, sur son site Internet et sur ses réseaux sociaux. Doit également être fourni, avec autorisation expresse du/de la producteur-ice et sans aucune contrepartie financière, un extrait du film de 2 à 3 minutes en fichier numérique HD sans *watermark*, pour diffusion sur les différents écrans du festival, auprès des chaînes de télévision, et éventuellement sur le site Internet et sur les réseaux sociaux, à l'occasion du festival et ultérieurement, et exclusivement dans le cadre de la promotion du Festival des 3 Continents.

Palmarès

- La Montgolfière d'Or remise aux réalisateur-ice-s du film primé. Dotée par le Festival des 3 Continents et la Ville de Nantes à hauteur de 6 000 €.
- La Montgolfière d'Argent remise aux réalisateur-ice-s du film primé. Dotée par le Festival des 3 Continents et le Conseil départemental de Loire-Atlantique à hauteur de 4 000 €.
- Le Prix du Public remis aux réalisateur-ice-s du film primé. À hauteur de 2 000 €.
- Le Prix du Jury Jeune remis aux réalisateur-ice-s du film primé. À hauteur de 1 500 €.

Promotion

Lors de la sortie en salles du film, le/la producteur-ice et le/la distributeur-ice s'engagent à faire figurer, sur le générique et sur tout le matériel publicitaire et promotionnel, la mention « En Compétition au Festival des 3 Continents – Nantes » et, dans le cas d'un film primé, le libellé complet du prix obtenu, suivis de l'année de l'édition du festival dans laquelle le film a été présenté.

Les films participant au festival n'y représentent que leur réalisateur-ice et/ou leur producteur-ice et/ou leur futur distributeur-ice auxquels sont implicitement destinées les distinctions mentionnées au chapitre « Palmarès ». Ces films présentés au public par le festival et sous la responsabilité de l'association organisatrice, ne peuvent en conséquence être considérés comme engageant ou représentant officiellement auprès du festival les gouvernements et les États dont sont ressortissant-e-s les réalisateur-ice-s ou les producteur-ice-s.

L'association LES 3 CONTINENTS, organisatrice du Festival des 3 Continents, a le pouvoir de régler tous les cas non prévus au présent règlement. Elle se réserve le droit d'interrompre, de supprimer, de différer la manifestation ou de modifier ce règlement à tout moment, en fonction des exigences de son exploitation. Dans ce cas, aucun dédommagement de quelque nature que ce soit ne pourrait être consenti aux participant-e-s. Le présent règlement est rédigé en français et en anglais. En cas de contestation sur l'interprétation du texte, la version française fera foi. La participation au Festival des 3 Continents implique l'acceptation de ce règlement.